



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT Etat de Vaud

Nomination de deux nouveaux représentants de l'Etat au sein du conseil d'administration de la BCV

Le Conseil d'Etat a désigné deux nouveaux membres en qualité d'administrateur de la BCV. Il s'agit de Fabienne Freymond Cantone et de Jean-François Schwarz. Ils prendront leur fonction respectivement le 26 avril 2018 et le 1^{er} janvier 2019.

Fabienne Freymond Cantone et Jean-François Schwarz succèdent à Luc Recordon et Paul-André Sanglard, arrivant tous deux à l'échéance de leur mandat. Luc Recordon quittera ses fonctions à l'issue de l'Assemblée générale du 26 avril 2018. Paul-André Sanglard, actuellement vice-président du Conseil a vu, quant à lui, son mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 2018. M. Jean-François Schwarz entrera ainsi en fonction le 1^{er} janvier 2019.

Titulaire d'un Master en Sciences économiques de l'Université de Genève, Fabienne Freymond Cantone a travaillé, dès 1985, comme auditrice chez Arthur Andersen. Puis, entre 1989 et 1995, elle a occupé divers postes auprès de la Banca della Svizzera Italiana, dont collaboratrice du président de son Conseil d'administration. Elle a été successivement membre de la commission des finances puis municipale des finances de la Ville de Nyon entre 1998 et 2011. En tant que députée au Grand Conseil, elle a été membre de la commission d'enquête parlementaire sur la BCV en 2003-2004; elle a siégé à la commission des finances jusqu'en 2012 puis, dès l'an dernier préside la commission de gestion. Afin de respecter les règles en vigueur et se dédier à son nouveau mandat, Mme Freymond Cantone s'est engagée à démissionner du Grand Conseil d'ici au 30 juin 2018 ainsi que du conseil d'administration de la CGN et du Groupe CGN, où elle siège en tant que représentante de l'Etat.

Jean-François Schwarz est titulaire d'un Master en Sciences économiques de l'Université de Lausanne et dispose de plus de 40 ans d'expérience dans le domaine bancaire. Il a entamé sa carrière au sein de la BCV en 1976 puis a travaillé pour le Credit Suisse entre Lausanne, New York, Zurich et Genève où il a assumé d'importantes fonctions dans le cadre des activités liées aux crédits et aux PME notamment. En 2003, il revient à la BCV en tant que Directeur général, responsable de

la Division entreprises et gère les départements PME, Grandes entreprises et Trade finance jusqu'en juin 2017, date de sa retraite.

Le Conseil d'Etat adresse d'ores et déjà ses chaleureux remerciements à Paul-André Sanglard et à Luc Recordon qui siègent au Conseil d'administration de la Banque depuis 2002.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 avril 2018